

Nouveauté / Dernière minute

Entreprises :

le Forum AquiDoc les accueille aussi en tant que visiteurs

Rencontres entreprises / docteurs et doctorants

16 juin 2011 à l'ENSEIRB - MATMECA (Talence)

Cette année, le Forum AquiDoc est ouvert aux entreprises qui souhaitent se renseigner sur le recrutement de docteurs et doctorants sans pour autant avoir de besoins identifiés en la matière. Pour les aider, un volet information complet leur est proposé avec différentes animations : conférences-débats, tables-rondes, témoignages et conseils sur mesure... Les PME/PMI trouveront les réponses à toutes leurs interrogations, qui concernent aussi bien l'apport de hauts potentiels à l'entreprise que les dispositifs d'aides financières au recrutement et à l'innovation.

Pour sa cinquième édition, le Forum AquiDoc réaffirme et renforce ses objectifs de développement de réseau, de recrutement et d'information auprès des docteurs et doctorants mais aussi auprès des entreprises. Bon nombre d'entre elles sont encore trop souvent réticentes à recruter des docteurs, souvent par méconnaissance.

Embaucher un docteur ou un doctorant présente pourtant de nombreux avantages.

« Investir » sur un docteur, c'est bien évidemment l'opportunité pour une entreprise de bénéficier des **compétences techniques de haut niveau**.

Mais ce sont aussi des **aides financières incitatives** comme le Crédit Impôt Recherche (CIR), le dispositif CIFRE ou la Mission en Entreprise qui permettent de réduire substantiellement le coût du docteur.

Il existe également **des dispositifs de soutien aux programmes d'innovation des entreprises**. En Aquitaine, le Conseil régional d'Aquitaine aide les projets de transfert de technologie portés par des entreprises en collaboration avec des laboratoires de recherche ou centres de compétence. Ce dispositif permet aux entreprises d'acquérir de nouvelles compétences technologiques et d'inciter les laboratoires de recherche à participer au développement économique régional. La subvention régionale varie en fonction de la taille de l'entreprise, de 80% à 65% du projet de transfert de technologie et de 60% à 40% au titre du développement expérimental.

Sur le **Pôle Information**, la Région Aquitaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Aquitaine, l'INPI, les technopoles Bordeaux Unitec et Bordeaux Montesquieu ainsi que le Réseau Entreprise Europe Sud-Ouest France seront **présents pour expliquer les dispositifs de soutien à l'innovation**.

Les entreprises peuvent s'inscrire au Forum AquiDoc sur le site : www.forum.aquidoc.fr

Organisé par



Parrainé par



En collaboration avec



Avec le soutien de

